



**PROCES VERBAL
DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 06 février à 19h, les membres du Conseil Municipal de la commune de Niedersoultzbach, légalement convoqués le 03 février, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M. le Maire Jean-Michel HOERTH.

Etaient présents Mme KRAEMER Sylvia, M. BOOS Cédric, M. MULLER Jean-Georges, M. REICHERT Christophe, M. WENDLING Xavier.

Le quorum est atteint avec six présents au moment de l'ouverture de la séance.
Le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Membres absents excusés ayant donné procuration : /

Membres absents excusés : M. ANTHONI André, M. SCHMITT Rolf, Mme SERFASS Marie, Mme PAULIN Sophie.

Membres absents : /

Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 6
Conseillers absents : 4
Procuration : 0

ORDRE DU JOUR

PATRIMOINE, URBANISME, TRAVAUX, DEVELOPPEMENT DURABLE

2026-13 Vidéoprotection : validation du plan de financement

M. le Maire souhaite la bienvenue aux élus du Conseil Municipal.

2026-13 VIDEOPROTECTION : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT

M. le Maire rappelle que la commune a pour projet la mise en place d'un système de vidéoprotection acté par la délibération n° 03/2024 prise par le conseil municipal en date du 19 janvier 2024. Il présente le plan de financement.

Suite à une pré-instruction du dossier de subvention par les services de l'Etat,
Il est proposé au Conseil Municipal :

D'ajuster le plan de financement prévisionnel de ce projet qui est présenté lors de la demande de subvention auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et également auprès de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

D'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2026 en dépenses et en recettes de la section d'investissement.

D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision et à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de M. le Maire,

Vu le devis n° C912466C de la société DELTA-LINE indiquant un coût prévisionnel de 5551.65€ HT pour la fourniture et l'installation d'un système de vidéoprotection et de 1180.62€ HT pour la fourniture d'une alimentation autonome 24/7 soit un coût total prévisionnel de 6732.27€ HT.

Après en avoir délibéré,

AJUSTE le plan de financement prévisionnel comme suit :

<i>DEPENSES</i>	<i>MONTANT HT</i>	<i>%</i>	<i>RESSOURCES</i>	<i>MONTANT HT</i>	<i>%</i>
TRAVAUX			AIDES PUBLIQUES		
Fourniture et installation d'un système de videoprotection	5 551.65€	82.46	DETR	2 692.91€	40
Fourniture d'une alimentation autonome 24/7	1 180.62€	17.54	FIPD	2 692.91€	40
			Total aides publiques	5 385.82€	80
			Fonds propres de la commune	1 346.45€	20
Total dépenses	6 732.27€	100	Total ressources	6 732.27€	100

INSCRIT les crédits correspondants au budget primitif 2026 en dépenses et en recettes de la section d'investissement.

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision et à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

QUESTIONS ORALES

M. le Maire demande les disponibilités de chacun des membres du conseil municipal pour tenir le bureau de vote du dimanche 15 mars 2026.

M. REICHERT et Mme KRAEMER seront présent à l'ouverture jusqu'à 10h30.

M. BOOS et M. MULLER prendront le relais de 10h30 à 13h.

M. WENDLING et M. HOERTH seront présent sur le dernier créneau de la journée de 15h30 à 18h.

M. le Maire fera la demande aux conseillers absents à cette séance pour le dernier créneau de la journée soit de 13h à 15h30.

Il est également convenu de demander à des jeunes majeurs et d'autres habitants du village de tenir le bureau de vote aux côtés des conseillers municipaux.

Ne restant rien à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la séance close à 19h30.

Le Maire
Jean-Michel HOERTH

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.M. Hoerth', written in a cursive style.

Le Secrétaire de séance
Elodie BLAHA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Elodie Blaha', written in a cursive style.